

Nouveau programme d'aide financière non-remboursable Pour des projets touristiques du Bas-Saint-Laurent

Rivière-du-Loup, le 19 septembre 2022 – Tourisme Bas-Saint-Laurent invite les organisations et les entreprises touristiques de la région à déposer dès maintenant un projet dans l'une des six catégories d'un nouveau programme d'aide financière. Celui-ci vise à soutenir financièrement et à accompagner l'industrie touristique du Bas-Saint-Laurent dans son développement et sa croissance, dans une approche responsable et durable.

L'enveloppe totalise **3,7 M \$** sur une période de trois ans. Elle provient de l'Entente de partenariat régional et de transformation numérique en tourisme (EPRTNT 2022-2025), en collaboration avec le ministère du tourisme du Québec (MTO). Les aides financières accordées sont non-remboursables et peuvent atteindre jusqu'à **50 %** ou **75 %** des coûts admissibles d'un projet, pour un maximum pouvant aller jusqu'à **200 000 \$**.

« Ce programme a déjà fait ses preuves par le passé, c'est un levier financier de grande importance pour notre industrie. Il nous permettra d'accompagner efficacement les organisations bas-laurentiennes et de les aider à concrétiser des projets porteurs et structurants pour notre région », souligne Pierre Levesque, président-directeur général de Tourisme Bas-Saint-Laurent.

Voici les six catégories de projets :

- Attrait, activités et équipements;
- Études et services conseils;
- Festivals et événements;
- Hébergement;
- Numérique;
- Structuration de l'offre.

Les initiatives doivent être en lien avec les priorités régionales suivantes : le tourisme maritime et nautique, le tourisme d'aventure et nature, le tourisme gourmand et savoir-faire (saveurs locales), le tourisme d'événements (affaires, sportifs et culturels), les plaisirs d'hiver et la transition 4 saisons, le tourisme culturel. Les initiatives doivent aussi contribuer à stimuler l'économie de la région par le développement d'une offre touristique attrayante et distinctive, la mise en valeur d'une offre touristique innovante, le développement de nouveaux créneaux pour les entreprises touristiques tout en favorisant le tourisme responsable et durable.

Qui peut déposer un projet?

Les organismes à but lucratif (OBL) et les organismes à but non lucratif (OBNL), les coopératives, les entités municipales, les communautés et nations autochtones reconnues par l'Assemblée nationale, les organismes et entreprises touristiques autochtones ainsi que tout regroupement de ces clientèles peuvent bénéficier de cette aide financière.

Webinaire destiné aux membres de Tourisme Bas-Saint-Laurent

L'équipe de développement de Tourisme Bas-Saint-Laurent propose à ses membres un webinaire le **26 septembre** prochain à **11h30** pour présenter le programme et ses modalités. Il est possible de s'y inscrire en se rendant sur la page : atrbsl.ca/fr/actualites/evenements/.

Comment déposer un projet?

Pour connaître les détails et modalités propres à chacune des six catégories du programme, consultez la page : atrbsl.ca/fr/aides-financieres/eprtnt/. Les dates de tombée des appels de projets sont : 21 octobre 2022, 12 décembre 2022, 1^{er} mars 2023, 1^{er} mai 2023 et 1^{er} septembre 2023. D'autres dates s'ajouteront pour 2023 et 2024.

Si vous avez besoin d'aide ou d'un accompagnement pour compléter la demande, il est possible de prendre rendez-vous avec un conseiller ou une conseillère par téléphone : 418 867-1272 ou par courriel : programmes@bassaintlaurent.ca .

- 30 -

À propos :

Tourisme Bas-Saint-Laurent a pour mission de travailler pour l'industrie touristique, avec les intervenants économiques, dans le but d'attirer le maximum de touristes, afin de créer de la richesse dans une perspective de développement durable. Les mandats de Tourisme Bas-Saint-Laurent consistent à positionner la région du Bas-Saint-Laurent comme l'une des principales destinations vacances au Québec, à susciter le développement de l'offre touristique et d'en faire la mise en marché. Le tourisme au Bas-Saint-Laurent représente un secteur essentiel de son économie : 850 entreprises, 7 800 emplois, 1,1 million de visiteurs et 345 millions de dollars en retombées touristiques annuellement.

Sources et demandes d'entrevues :

Caroline Chassé, relations publiques et médias
Tourisme Bas-Saint-Laurent
418 867-1272 # 100
corporatif@bassaintlaurent.ca